

COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

RAPPORT DE PRESENTATION

BUDGET PRINCIPAL

BUDGET ANNEXE FESTIVITES ACTIONS CULTURELLES (FAC)

PREAMBULE

Le compte administratif clôture le cycle budgétaire et retrace l'exécution des opérations de dépenses et de recettes réalisées au cours de l'exercice 2022. Il intègre également les résultats 2021, l'affectation du résultat 2021 et les restes à réaliser reportés sur l'exercice 2023.

A la différence des budgets qui doivent s'afficher en équilibre pour chaque section entre les dépenses et les recettes, un excédent ou un déficit peut affecter le compte administratif. Un déficit peut s'enregistrer à la section d'investissement. Celui-ci, s'il existe, doit être couvert par l'excédent de la section de fonctionnement lors de l'affectation des résultats.

BUDGET PRINCIPAL

Le compte administratif 2022 retrace l'exécution budgétaire de l'exercice 2022. Il poursuit le respect des engagements financiers pris par la municipalité, avec :

- ✓ Une épargne nette nettement positive :

TABLEAU DES EPARGNES 2022	
Epargne de gestion	6.4 M€
Epargne brute	5.9 M€
Epargne nette	1.6 M€

- ✓ Un ratio de désendettement nettement inférieur à 10 ans,

RATIO DE DESENDETTEMENT 2022	
Encours de dette	41 M€
Epargne brute	5.9 M€
Ratio de désendettement	6.9 ans

- ✓ Un programme d'investissement conséquent : **12.17 M€ de dépenses d'équipement**

1 - LES RESULTATS 2022

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2021 (1)		250 000,00	910 513,00			
Opérations de l'exercice	36 435 839,24	40 165 643,91	16 966 054,06	16 011 716,81	53 401 893,30	56 177 360,72
Résultat de l'exercice		3 729 804,67	954 337,25			2 775 467,42
Résultat de clôture		3 979 804,67	1 864 850,25			2 114 954,42
Restes à réaliser			2 116 789,59	1 048 031,53	-	1 068 758,06
TOTAUX CUMULES		3 979 804,67	3 981 639,84	1 048 031,53		1 046 196,36
RESULTATS DEFINITIFS 2022 (2)		3 979 804,67	2 933 608,31	-		1 046 196,36

(1) Les résultats 2021 sont ceux issus du compte administratif 2021 intégrant l'affectation du résultat décidé par délibération du 30 mai 2022

Les résultats de clôture 2021 du budget principal s'élevaient à + 4 674 036.09 € en fonctionnement et à - 910 513.00 € en investissement. Le besoin réel de financement de la section d'investissement (net des restes à réaliser en dépenses et en recettes) s'élevait pour sa part à 2 339 825.28 €.

Il a été prélevé sur le résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 : 4 424 036.09 € pour couvrir le besoin réel de financement et assurer un autofinancement complémentaire en investissement, laissant ainsi l'excédent de fonctionnement à hauteur de 250 000.00 €.

(2) Il sera proposé au conseil municipal que le résultat définitif 2022 d'un montant de 1 046 196.36 € soit conservé en fonctionnement (cpt 002).

L'affectation du résultat de la section de fonctionnement d'un montant de 3 979 804.67 € serait donc la suivante :

- en couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 2 933 608.31 €
- conservé en section de fonctionnement : 1 046 196.36 €.

Les prévisions budgétaires (BP, DM) étant équilibrées en dépenses et recettes, le résultat d'exécution est influencé par :

- les écarts liés au taux d'exécution des prévisions. En effet, le principe de prudence lors de l'élaboration du budget veut que normalement l'exécution soit inférieure aux prévisions en dépenses, et supérieure aux prévisions en recettes.
- la non exécution du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement et des résultats inscrits au budget, se concrétisant lors de l'affectation du résultat par l'inscription au compte 1068.

A/ LE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Le résultat de l'exercice 2022 s'élève à 3 729 804.67 € (4 385 580.22 € en 2021). Il s'explique notamment :

- par la non-exécution du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement d'un montant de **2 350 000 €**, conformément à l'instruction comptable ;
- par la non utilisation des dépenses imprévues pour **237 298 €** ;
- Et par des dépenses non exécutées par rapport aux prévisions budgétaires pour un montant de **745 032.76 €** qui concernent principalement :
 - Les charges de personnel pour 107 541.06 €. Ce montant de non réalisation s'explique par :
 - Des remplacements prévus suite à des départs, retardés ou non réalisés
 - La modification de situations individuelles non prévisible (passage à demi-traitement, placement en disponibilité, mutations, retraites, démissions..)
 - Les charges à caractère général, avec notamment :
 - 166 000 € sur les achats de fournitures (administratives, entretien, alimentation, voirie, petit équipement...)
 - 110 000 € sur les prestations de services
 - 54 000 € sur les frais d'impression, annonces, fêtes et cérémonies
 - 50 000€ sur les frais de formation
 - 30 000 € sur les frais d'honoraires et études
- Par un niveau de recettes supérieur aux prévisions budgétaires pour un montant de **397 473.91 €** qui s'explique notamment par :
 - 346 317.11 € de droits de mutation
 - 46 655 € d'actualisation des bases fiscales et de rôles supplémentaires
- La non-exécution de l'inscription budgétaire du résultat reporté de fonctionnement pour 250 000 € qui se rajoute à l'excédent de l'exercice portant ainsi **le résultat global 2022 à 3 979 804.67 €**

B/ LE RESULTAT D'INVESTISSEMENT

Le résultat de clôture de l'exercice 2022 **est déficitaire de 1 864 850.25 €**

Si l'on ajoute le solde négatif des restes à réaliser, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à **2 933 608.31€**, largement couvert par le résultat de clôture de la section de fonctionnement.

Il est normal que le résultat d'investissement soit déficitaire car il correspond au besoin de financement, c'est-à-dire à l'autofinancement. C'est par l'affectation du résultat de fonctionnement, qui intervient l'année suivante, que ce besoin est couvert.

Pour rappel, la section d'investissement au budget primitif 2022 était équilibrée par **la prévision d'un autofinancement complémentaire de 2 350 000 €** via le virement de la section de fonctionnement.

2 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A/ LES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

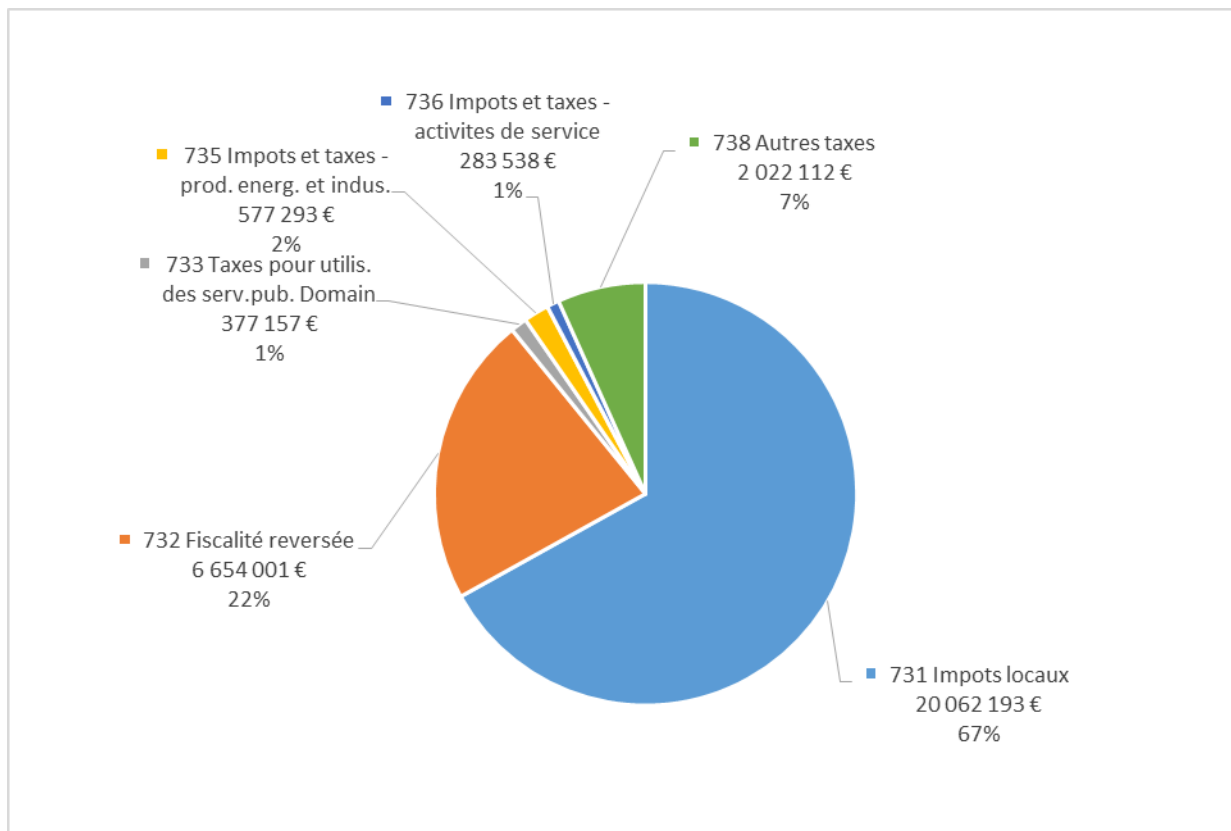
Elles s'élèvent à **39 821 734,76 €**, en diminution de 0.49 M€ par rapport au compte administratif 2021 (- 1.22 %)

	CA 2021	TOTAL VOTE 2022	CA 2022	Taux d'Exécution CA par rapport au BV
64 Charges de personnel	22 661,28 €	5 000,00 €	29 515,18 €	590,30%
70 Produits des serv. du dom. & ventes div.	3 786 978,62 €	3 674 054,00 €	3 899 040,83 €	106,12%
73 Impôts et taxes	29 152 446,22 €	29 459 007,00 €	29 976 294,36 €	101,76%
74 Dotations et participations	5 262 165,42 €	5 375 688,00 €	5 321 092,19 €	98,98%
75 Autres produits de gestion courante	337 952,93 €	329 321,00 €	340 201,62 €	103,30%
76 Produits financiers	443,98 €	- €	514,45 €	
77 Produits exceptionnels	1 750 344,30 €	376 092,00 €	255 076,13 €	67,82%
Total recettes réelles de fonctionnement	40 312 992,75 €	39 219 162,00 €	39 821 734,76 €	101,54%

A-1 Compte 73 : Impôts et taxes

D'un montant de 29 976 k€, ce compte est en augmentation de 824k€ et représente plus de 75% des recettes réelles de fonctionnement. Son taux d'exécution est supérieur au prévisionnel à hauteur de 101.76%.

Les recettes du compte 73 sont réparties de la manière suivante :



a) Les impôts locaux

Les contributions directes s'élèvent à **20 062 k€** et représentent 50.4% des recettes réelles de fonctionnement. Entre 2021 et 2022, le produit des contributions directes a connu une progression de 690 k€ dûe à l'évolution des bases (coefficient de revalorisation 2022 de 3.4% et évolution physique de 0.51%).

b) La fiscalité reversée

Elle est composée de deux dotations :

- L'attribution de compensation d'un montant de **6 370 k€** en diminution de 132 k€ par rapport à 2021 compte tenu notamment de l'actualisation du coût des services communs.
- Le FPIC passe de 329 570 € en 2021 à **284 364 € en 2022**, soit - 13.7 %.

c) Autres taxes : La taxe additionnelle aux droits de mutation

Suivant la très bonne santé du marché immobilier et l'attractivité de la commune, cette taxe relative aux transactions immobilières a atteint le montant de **2 022 k€ en 2022**, en augmentation de 16% par rapport à 2021 qui avait déjà été une excellente année.

d) La taxe sur l'électricité

D'un montant de **577 k€**, ce produit présente une augmentation de 4.7%.

e) Les taxes pour utilisation du domaine public

D'un montant de **302 k€**, ce produit enregistre une augmentation de 12.2% par rapport à 2021.

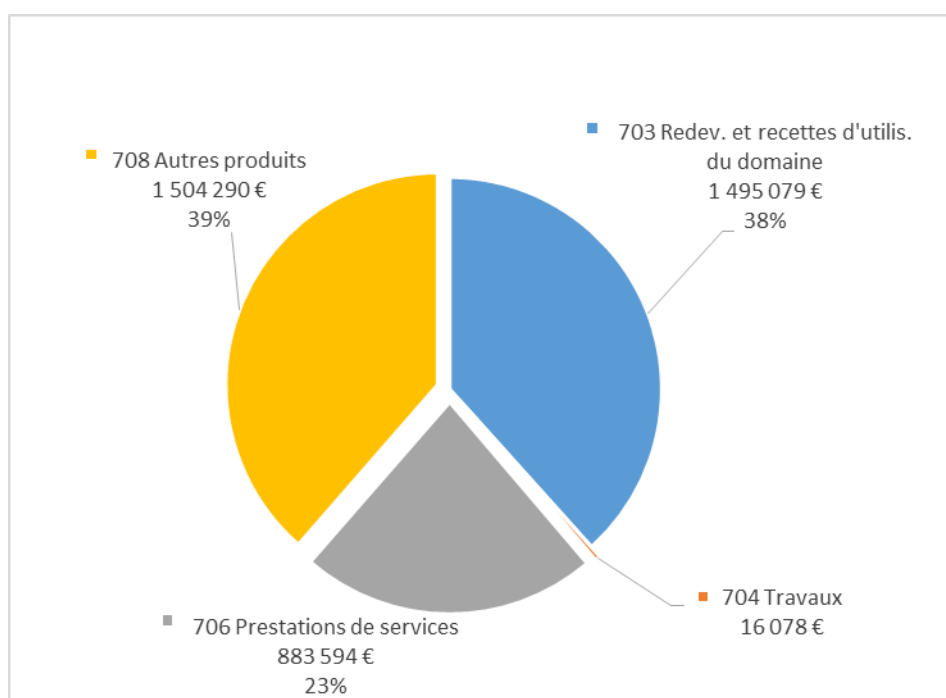
f) Les impôts et taxes activités des services

Ce compte enregistre la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) pour un montant de **283 k€**, en augmentation de 3.6% par rapport à 2021.

A-2 Compte 70 : produits des services et du domaine

Les produits des services et domaine s'élèvent à **3 899 k€** et représentent 9.8% des recettes réelles de fonctionnement. Ils sont en augmentation de 2.98% par rapport à 2021.

Ils se répartissent de la façon suivante :



a) Les redevances et utilisation du domaine public (cpt 703)

Ces recettes d'un montant de **1 495 k€** (en augmentation de 4.3 % par rapport à 2021) recouvrent principalement :

- les recettes de stationnement pour **797 k€**.
- Les FPS (forfait post stationnement) pour un montant de **398 k€**.
- Les redevances d'occupation du domaine public pour **148 k€**.
- Les concessions dans les cimetières pour **71 k€**.

b) Les prestations des services (cpt 706)

On retrouve sous cet intitulé les participations des familles aux structures municipales. Ce produit d'un montant **de 884 k€** est en augmentation de 12.2% par rapport à 2021.

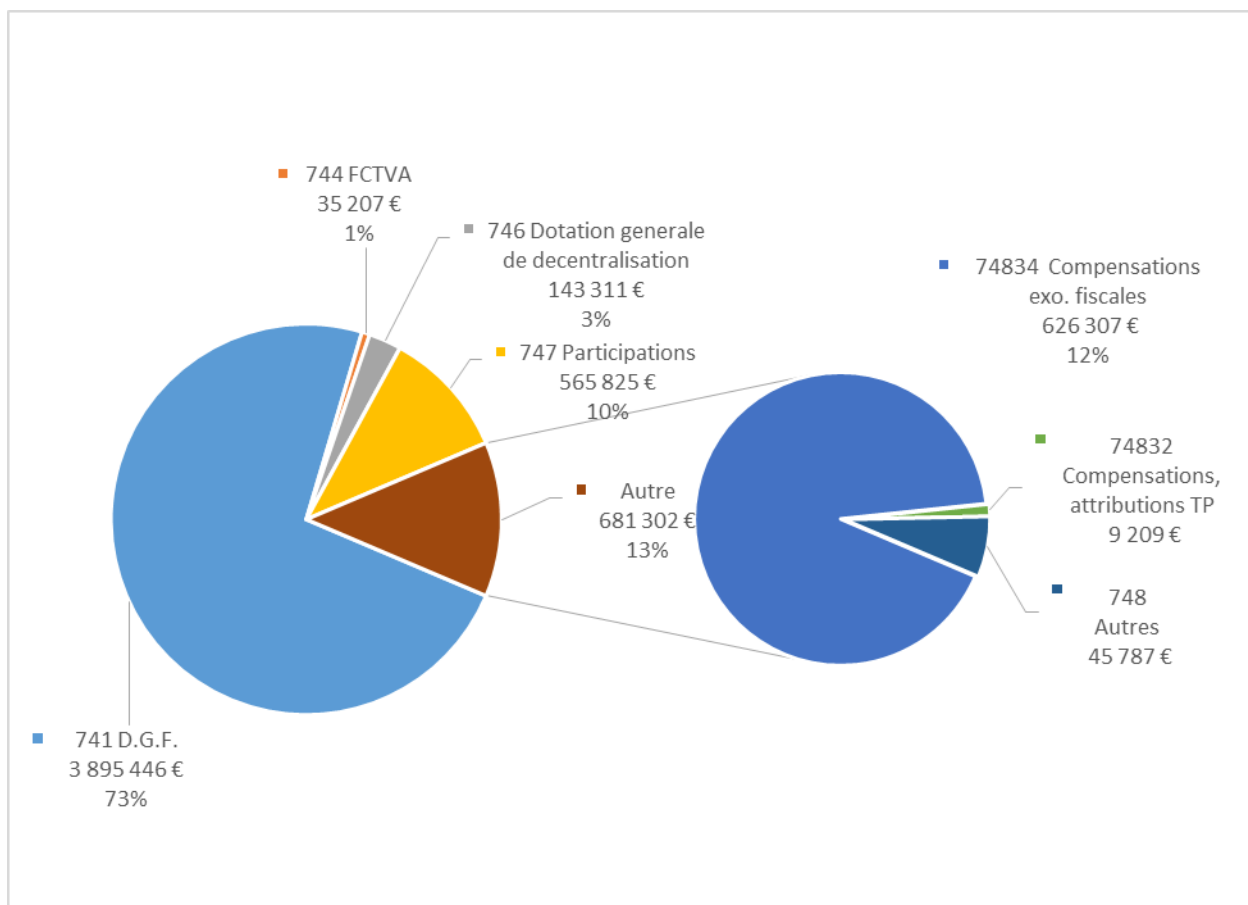
c) Les autres produits (cpt 708)

Il représente un montant total de **1 504 k€**, en légère diminution de 2.65%.
Ce compte enregistre notamment :

- le personnel de la ville mis à disposition pour les ALSH
- les prestations de services (restauration, services techniques, carburants,...)
- et les prestations facturées au CCAS (repas, interventions des services techniques, carburants....)

A-3 Compte 74 : Dotations et participations

Les dotations et participations s'élèvent à **5 321 k€** et représentent 13,4% des recettes réelles de fonctionnement. Elles présentent une augmentation de 1.1% par rapport à 2021.

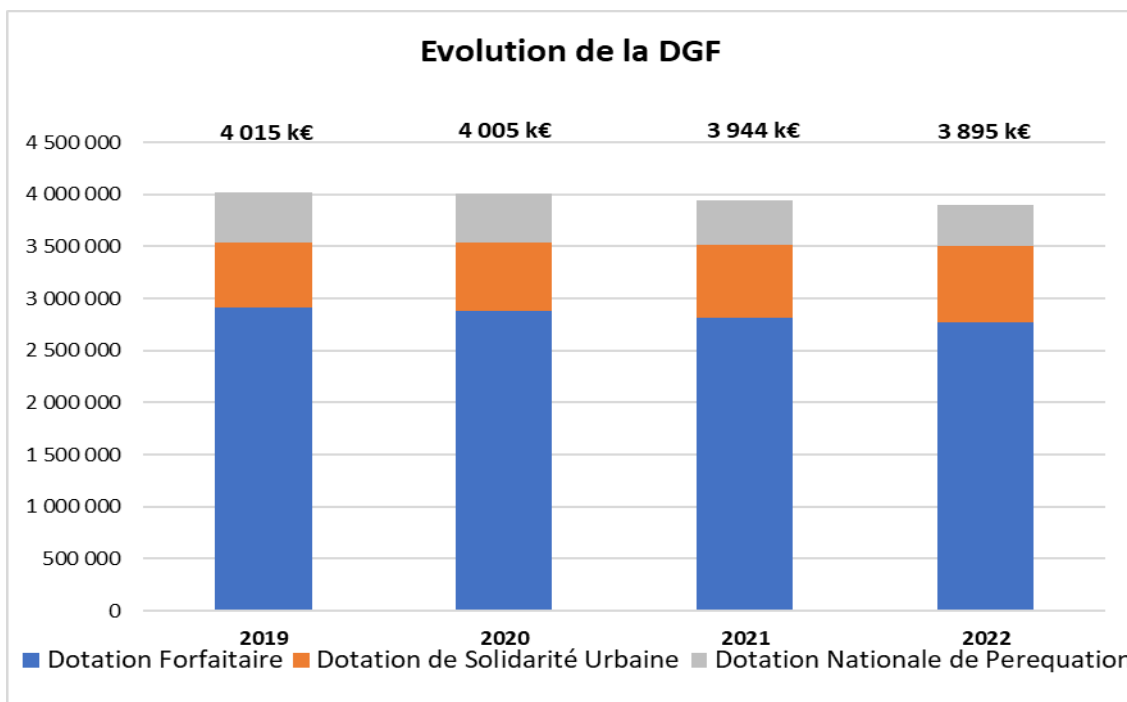


a) La dotation globale de fonctionnement (741)

La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) diminue en 2022 de 49 k€ du fait :

- De la dotation forfaitaire : 2 772 k€ (- 42k€)
- De la dotation de solidarité urbaine : 730 k€ (+ 30 k€)
- De la dotation nationale de péréquation : 393 k€ (- 37 k€)

Avec une baisse de **près de 2 M€** depuis 2013, ce produit ne représente plus que 9.8% des recettes réelles de fonctionnement contre 15% en 2013.



b) Les participations (cpt 747)

D'un montant de **566 k€** en 2022, les participations sont en hausse de 48 k€. On retrouve essentiellement :

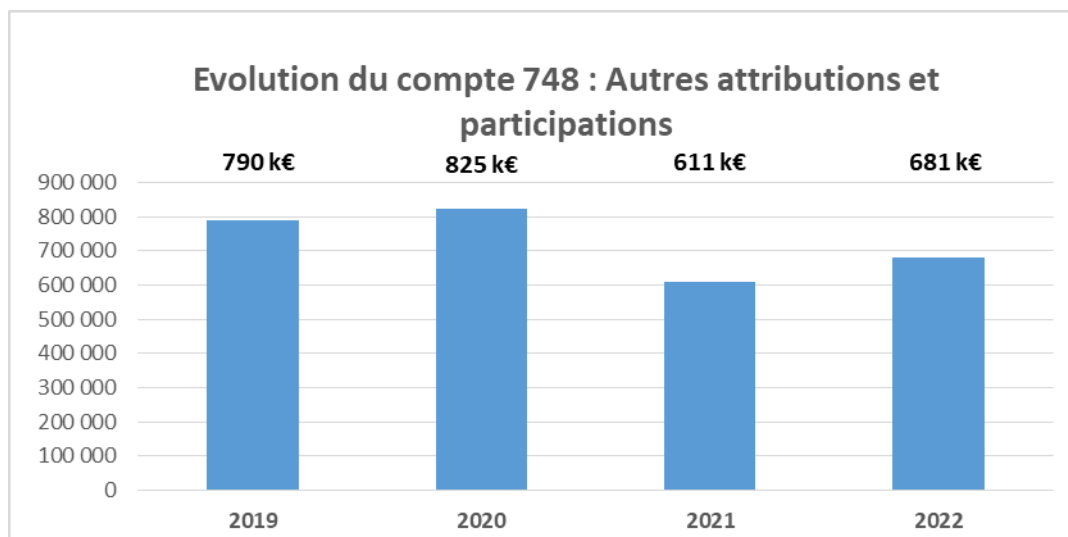
- La participation de l'Etat portant remboursement de l'aide versée aux établissements privés sous contrat pour la scolarisation des maternelles pour 125 k€,
- Les prestations CAF/MSA des accueils périscolaires et sports vacances : 291 k€
- Les participations du Conseil départemental : 34 k€

c) Les autres attributions et participations (cpt 748)

D'un montant global de 681 k€, ce compte enregistre une augmentation de 70 k€ entre 2021 et 2022.

On y retrouve donc principalement :

- Les compensations des exonérations, des réductions des bases fiscales décidées par l'Etat pour 626 k€ en hausse de 48 k€
- Les dotations versées par l'Etat au titre des titres sécurisés (29 k€).



A-4 Les autres produits de gestion courante (cpt 75)

Ce compte, d'un montant **de 340 k€**, enregistre principalement les revenus des immeubles. Il est quasiment stable (+ 2 k€).

A-5 Les produits exceptionnels (cpt 77)

Les produits exceptionnels d'un montant de 255 k€ sont en diminution de 1 495 k€ provenant principalement de la faiblesse des cessions enregistrées pendant l'exercice pour 56 k€ (1 007 k€ en 2021).

Il s'agit principalement des ventes suivantes :

- Terrain rue Besson : 47 k€
- Véhicules divers : 9 k€

Ils concernent également en 2021 :

- Les remboursements d'assurances : 148 k€
- Les mandats annulés sur exercices antérieurs : 49 k€

B/ LES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **34 147 311.01 €**, en augmentation de **1 017 k€** entre les comptes administratifs 2021 et 2022. Elles se décomposent de la façon suivante :

B-1 Présentation par nature

	CA 2021	BUDGET VOTE 2022	CA 2022	Taux d'Exécution CA par rapport au BV
011 Charges à caractère général	7 784 349,51 €	8 652 237,00 €	7 989 500,33 €	92,34%
012 Charges de personnel	19 533 659,61 €	20 428 890,00 €	20 321 348,94 €	99,47%
014 Atténuations de produits	14 707,29 €	25 000,00 €	22 649,00 €	90,60%
022 Dépenses imprévues	- €	237 298,00 €	- €	0,00%
65 Autres charges de gestion courante	5 076 503,14 €	5 298 022,00 €	5 260 051,18 €	99,28%
66 Charges financières	618 424,09 €	503 700,00 €	483 131,04 €	95,92%
67 Charges exceptionnelles	102 305,78 €	28 423,00 €	70 630,52 €	248,50%
Total dépenses réelles de fonctionnement	33 129 949,42 €	35 173 570,00 €	34 147 311,01 €	97,08%

a) Les charges à caractère général (cpt 011)

Ce poste qui regroupe l'ensemble des charges de fonctionnement des services de la Ville, totalise un montant de **7 990 k€** et représente 23.4% des dépenses réelles de fonctionnement.

On constate une augmentation de 206 k€ entre 2021 et 2022.

Les principales augmentations concernent le carburant (+ 70k€), l'entretien de voirie (+ 63 k€), l'alimentation (+ 30 k€),.

b) Les charges de personnel (cpt 012)

Les charges de personnel d'un montant de **20 321 k€** représentent 59.5% des dépenses réelles de fonctionnement.

L'année 2022 connaît une augmentation de 788 k€ par rapport à 2021.

Cette augmentation résulte notamment :

- Du plan de recrutement réalisé à hauteur de 75% (5 postes pourvus) ;
- De l'impact en année pleine de la mise en place du RIFSEEP ;
- Du GVT et des évolutions de carrière des agents ;
- Des augmentations du SMIC et de la réévaluation de l'indice minimum de rémunération ;
- De l'augmentation du point d'indice de 3.5% au 1^{er} juillet 2022.

c) Les autres charges de gestion (cpt 65)

Ce chapitre totalise **5 260 k€** et représente 15.4% des dépenses réelles de fonctionnement. Les autres charges de gestion sont en augmentation de 184 k€ par rapport à 2021.

Les principales évolutions sont :

- La subvention au CCAS quasi stable, passant de 2 528 k€ à 2 500 k€ (- 28k€) ;
- L'augmentation de la subvention d'équilibre au budget annexe du FAC passée de 971 k€ à 1 145 k€ (+ 174 k€) ;
- La stabilité des subventions versées aux associations (+ 9 k€).

d) Les charges financières (cpt 66)

Elles représentent 483 k€, soit 1.4% des dépenses réelles de fonctionnement. Elles diminuent de 21.9% par rapport à 2021, mais pour mémoire l'augmentation constatée en 2021 était issue des écritures exceptionnelles de contrepassation

des ICNE (Intérêts Courus Non Echus) des anciens budgets eau et assainissement qui dépendaient jusqu'en 2019 de la Ville de Libourne.

Si l'on se réfère aux seuls remboursements des intérêts de l'exercice, nous constatons malgré tout une nouvelle baisse de ceux-ci, passant de 495k€ en 2021 à 483k€ en 2022.

Le taux moyen de la dette a commencé à subir en 2022 les effets de la remontée générale des taux d'intérêts liée au contexte économique international. Il était au 31/12/2022 de 1.47% après avoir connu son point bas historique de 1.13% au 31/12/2021. Les moyennes des années précédentes s'élevaient à 1.39% au 31/12/2020, 1.64% au 31/12/2019, 2.04% au 31/12/2018, 2.12% au 31/12/2017, 2,51% au 31/12/2016 et 2.97% au 31/12/2015.

e) Les atténuations de produits (cpt 014)

Ces charges concernent uniquement pour 2022 les dégrèvements de la taxe d'habitation sur les logements vacants pour **22.6 k€**, en augmentation de 54 % par rapport à 2021.

f) Les charges exceptionnelles (cpt 67)

Les charges exceptionnelles s'élèvent en 2022 à 71 k€ contre 102k€ en 2021.

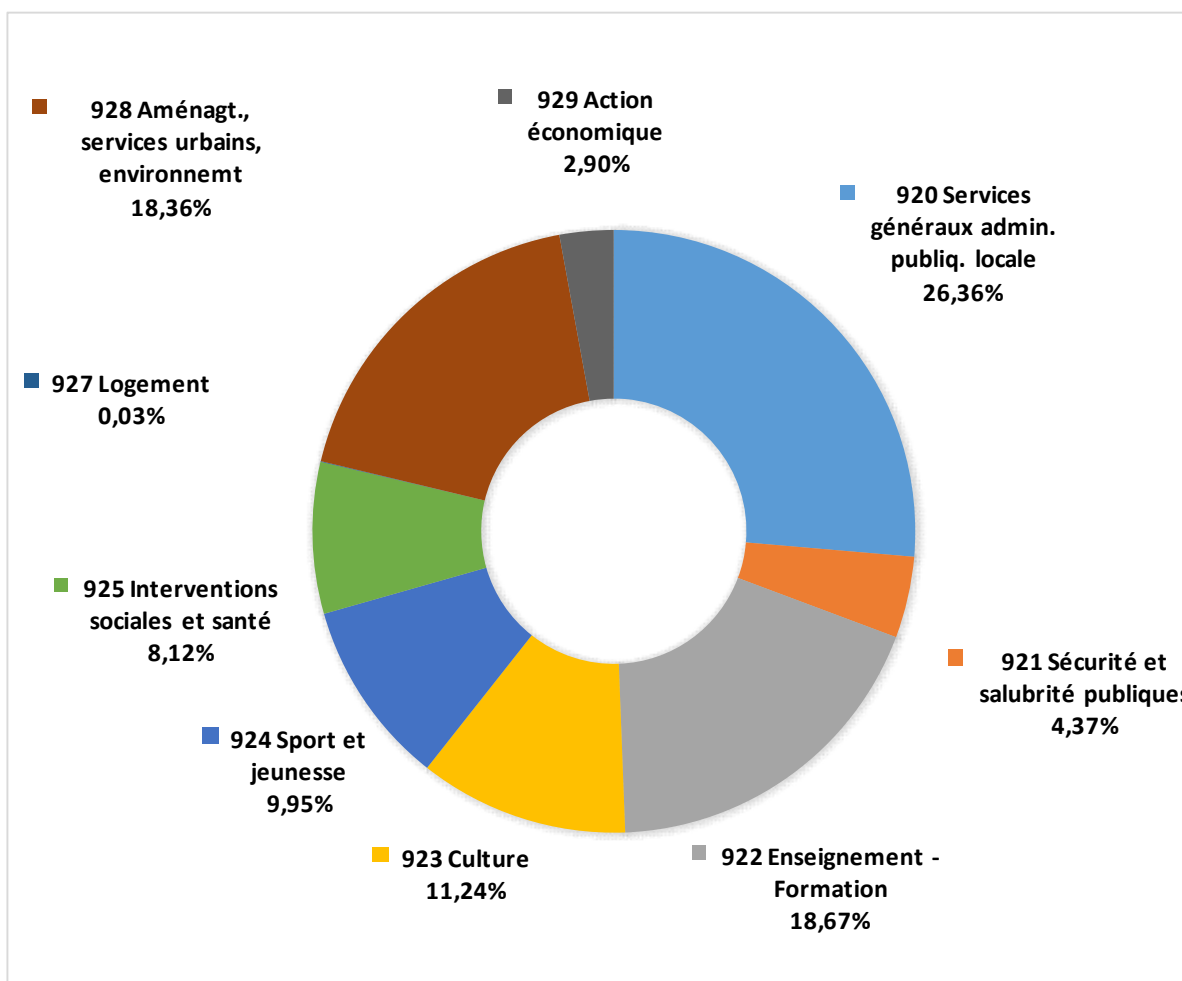
Elles concernent essentiellement en 2021 :

- Les pénalités liées à la renégociation du marché de fourniture de gaz pour 42 k€ ;
- Le remboursement de titres annulés sur exercices antérieurs.

B-2 Présentation par fonction

La ville de Libourne vote son budget principal par chapitre fonctionnel.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont donc réparties sur 9 fonctions :

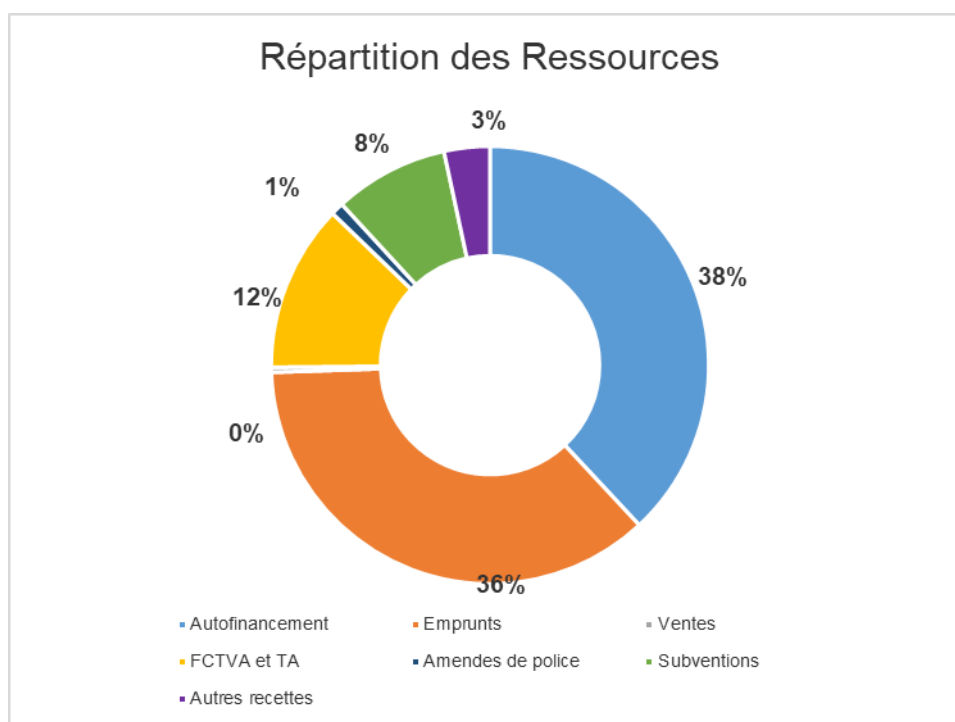


3 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

L'exécution budgétaire 2022 de la section d'investissement fait ressortir un déficit cumulé de 1 864 850.25 €.

A/ LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

LES RESSOURCES DE L'EXERCICE		11 587 681
RESSOURCES PROPRES		4 154 124
RESSOURCES PROPRES D'ORIGINE INTERNE	2 232 961	
<i>Amortissements des biens - reprise sur amortissement et charges étalées</i>	2 232 961	
RESSOURCE PROPRE D'ORIGINE EXTERNE	1 921 163	
<i>Cessions d'actifs</i>	55 567	
<i>Taxe d'aménagement</i>	453 775	
<i>FCTVA 2021</i>	1 411 821	
RESSOURCES EXTERNES SUBVENTIONS		1 422 391
<i>Amendes de police</i>	143 634	
<i>Subventions / participations</i>	1 278 757	
<i>(Etat 882 637€ ; Département 170 521€ ; Région : 41 668€ ; La Cali : 110 000€, autres 73 931€)</i>		
RESSOURCES EXTERNES DETTES		5 500 000
<i>Emprunts (1,5 M€ LBP sur 20 ans fixe à 0,79 % ; 2 M€ ARKEA sur 20 ans variable E3M + 0,64% ; 2M€ LBP sur 20 ans variable E3M + 0,64%)</i>	5 500 000	
AUTRES RECETTES		511 166
<i>opérations d'ordre</i>	407 260	
<i>autres</i>	103 906	



B/ LES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT

LES EMPLOIS DE L'EXERCICE		16 966 054
LES EMPLOIS INTERNES		12 170 723
LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (comptes 20)	770 650	
LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (comptes 21)	2 412 994	
LES IMMOBILISATIONS EN COURS (comptes 23)	8 099 317	
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (comptes 204)	587 997	
LES OPERATIONS D'ORDRE TRAVAUX EN REGIE	299 765	
LES EMPLOIS EXTERNES DETTES ET AUTRES		4 795 331
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	3 598 720	
REMBOURSEMENT PPP (partenariat public privé)	736 827	
AUTRES	8 379	
OPERATIONS D'ORDRE	451 405	

RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 2022	-5 378 373
---	-------------------

DEFICIT RESULTAT REPORTE 2021	-910 513
AFFECTATION PRELEVEE SUR RESULTAT 2021, DONT 3,513 M€ POUR FINANCER LES INVESTISSEMENTS 2022	4 424 036
DEFICIT CUMULE AUTOFINANCE PAR PRELEVEMENT SUR L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2022 (HORS RAR 2022)	- 1 864 850

C/ LES PRINCIPALES REALISATIONS 2022

Les opérations d'investissement exécutées hors dette et PPP s'élèvent à **12.17 M€**.

Le budget total prévoyait **15.88 M€** d'investissement hors dette et PPP ce qui porte le **taux de réalisation à 76.6 %**. (76.1% en 2021).

Les principales opérations exécutées en 2022

- **Opérations votées en ACP : 8.87 M€**
- **Opérations réalisées en ACP : 7.91 M€ soit un taux d'exécution de 89.2 %**

Place Joffre et square du XV° Dragon	3 794 737.30
Chaussées trottoirs	807 014.29
Aménagement cœur de Bastide	636 869.60
Pont Beauséjour	535 019.27
Projet Urbain de Quartier	509 372.86
Modernisation du marché couvert	495 172.74

Réhabilitation extérieure église St Jean	393 940.44
Plan Vélo 2020 -2026	272 240.57
Quais de la Confluence	203 012.15
Sites sportifs – tx amélioration thermique	114 048.00
Restructuration écoles du Centre	47 820.84
Place église St Jean	31 868.14
Plan arbre et verdissement	27 180.03
Accompagnement travaux Département	21 981.60
Passerelles SNCF	17 304.00
Logements de fonction – tx mise en conformité	1 624.18

- **Opérations votées hors APCP : 7.01 M€**
- **Opérations réalisées hors APCP : 4.26 M€ (dont travaux en régie 0.30M€) soit un taux d'exécution de 60.8 %**

Liste des opérations supérieures à 40 000€

Ecole primaire Sud	391 265.99
Subv équipement parking souterrain (dont régul 2021)	370 454.94
Equipements sportifs	325 282.75
Matériels roulants	225 009.17
Vidéoprotection	180 425.60
Bâtiments scolaires – travaux mise à niveau	163 912.92
Renouvellement postes informatiques	144 357.20
Equipements, matériels, panneaux de voirie	140 924.75
Lutte contre les moustiques	137 427.00
Gymnase Jean Mamère	114 641.34
Bâtiments administratifs – travaux de mise à niveau	105 525.66
Subventions façades et menuiseries	103 920.89
Tennis municipal	97 157.53
MGP éclairage public et feux tricolores	93 420.00
Matériels et mobiliers divers services	86 577.67
Bâtiments divers – conformité sécurité	83 786.93
Espaces verts- travaux mise à niveau	81 721.10
Equipements cuisine centrale et offices	72 082.79

CTM – travaux divers	71 249.23
Bâtiments sportifs – travaux de mise à niveau	69 501.10
ESOG	67 689.65
Bâtiments divers – accessibilité PMR	62 949.60
Ecoles classes numériques	57 131.35
Aménagements « zone 30 »	51 311.80
Equipements, matériels, mobilier écoles	51 176.51
Bâtiments sportifs – gestion accès	50 356.48
Ferme de la Barbanne	47 856.60
Vidéo verbalisation	46 431.84
Création regards, avaloirs, écoulements	44 371.68
CTM – matériel manutention	43 846.71
Bâtiments divers – mise à niveau couvertures	43 337.58

BUDGET ANNEXE FESTIVITES ACTIONS CULTURELLES (FAC)

1 - A/ LES RESULTATS

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2021 (1)		66 946,78	161 112,67			
Opérations de l'exercice	1 327 374,63	1 478 741,95	231 395,45	231 436,81	1 558 770,08	1 710 178,76
Résultat de l'exercice		151 367,32		41,36		151 367,32
Résultat de clôture		218 314,10	161 071,31			57 242,79
Restes à réaliser			26 676,40	-	26 676,40	
TOTAUX CUMULES		218 314,10	187 747,71	-		30 566,39
RESULTATS DEFINITIFS (2)		218 314,10	187 747,71	-		30 566,39

(1) Les résultats 2021 sont ceux issus du compte administratif 2021 intégrant l'affectation du résultat décidé par délibération du 30 mai 2021.

Les résultats de clôture 2021 s'élevaient à + 246 589.49 € en fonctionnement et à - 161 112.67 € en investissement. Le besoin réel de financement de la section d'investissement (intégrant le solde des restes à réaliser) s'élevait pour sa part à 179 642.71 €

Sur le résultat de fonctionnement 2021 il a été affecté en investissement le besoin réel de financement, soit 179 642.71€. Le solde s'élevant à 66 946.78 € a été conservé en section de fonctionnement.

(2) Il est proposé au conseil municipal que le résultat définitif 2022 d'un montant de 30 566.39 € soit maintenu en fonctionnement (cpt 002).

1 - B/ LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'équilibre global du budget du FAC (fonctionnement, couverture du remboursement de la dette en capital et dotations aux amortissements) s'effectue par un virement provenant du budget principal de la Ville. Il s'élève pour 2022 à **1 145 000 €**.

Son affectation sur le budget du FAC est la suivante :

- Gestion du théâtre et saison culturelle : 730 000 €
- Fest'arts : 415 000 €

1 - C/ LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **231 395.45 €** dont :

- Remboursement de la dette en capital : 136 368.49 €
- Dépenses d'équipement : 95 026.96 €

Les recettes d'investissement s'élèvent à **231 436.81 €** dont :

- Affectation du résultat 2021 : 179 642.71 €
- Amortissements 2022 : 51 794.10 €